

<b>Zeitschrift:</b>	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Nationalmuseum
<b>Band:</b>	52 (1995)
<b>Heft:</b>	1: Catastrophes = Katastrophen
<b>Artikel:</b>	De l'incendie du Grand-Temple : considérations sur l'incendie du Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds, survenu le 16 juillet 1919 et sur la problématique liée à cette construction
<b>Autor:</b>	Emery, Marc Eric A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-169445">https://doi.org/10.5169/seals-169445</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De l'incendie du Grand-Temple

*Considérations sur l'incendie du Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds, survenu le 16 juillet 1919,  
et sur la problématique liée à cette construction*

par MARC ERIC A. EMERY

L'incendie du Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds le 16 juillet 1919 n'est pas sans analogies avec celui ayant détruit le même village en 1794, et ayant conduit justement à l'adoption du plan nouveau, ovale, de cet édifice.

L'œuvre de reconstruction, nécessairement proportionnée aux forces humaines en présence, prendra appui sur le retentissement de la catastrophe pour trouver sa forme et sa stature, raison pour laquelle il nous paraît utile d'apporter, au moyen du cas qui retient notre attention, une simple *contribution à une phénoménologie de l'incendie*.

## *Introduction*

On raconte l'histoire de ce juif allant ramasser de l'argent d'un village à l'autre en donnant à ses correligionnaires le meilleurs des prétextes: sa synagogue a brûlé. Emotion: les plus avares donnent. Et quand, vers la fin de la quête, un rabbin se ravise questionnant soudain: «Au fait, si la synagogue a brûlé, où est le procès-verbal de l'incendie?», la réponse est cuisante: «Il a brûlé avec.»<sup>1</sup>

L'histoire du Grand-Temple, inscrite dans celle de la Cité elle-même, va nous apporter des faits et des points d'interrogations en mesure d'éclairer d'une manière spécifique la fable de cette quête, et montrer que cette fable, comme celle du Jean de la chanson du vieux chalet, révèle et recèle en fait un point essentiel de la phénoménologie que nous voulons tenter de dégager.

## *Eléments constitutifs d'une phénoménologie de l'Incendie*

La fable initiale de notre propos nous livre quelques éléments qui nous semblent constitutifs du phénomène général intégrant en son sein l'idée – et généralement la réalité – de ce phénomène particulier que nous voulons résumer par le nom générique d'*Incendie*, c'est-à-dire non pas tous les incendies possibles, mais bien ceux qui, ici, nous intéressent.

Ces éléments sont: la quête individuelle d'un personnage (dans la fable, le juif; dans la réalité locale qui nous intéresse, probablement un neuchâtelois), l'identité de l'édifice détruit (dans la fable: la Synagogue du quêteur), le procès-verbal de l'incendie lui-même, un ensemble de villages au travers desquels la quête se déroule, et enfin,

un personnage menant la contradiction (dans la fable: un rabbin curieux). *Quête, identité de l'édifice, procès-verbal, ensemble de villages, contradicteur*.

## *Quête*

Il y eut, naturellement, en 1919 comme en 1794, une quête en vue de reconstruire ce qui avait été détruit. Notre fable initiale trouve cependant, en ce qui concerne cette *quête*, un ancrage historique bien plus parlant à nos yeux en 1794 qu'en 1919, au travers de la quête entreprise par Moïse Perret-Gentil, dûment encadré par deux concitoyens, portant chacun le patronyme de Sandoz. En 1919, s'il y eut certainement des chevilles ouvrières pour rassembler l'argent nécessaire, la *quête* ne présente en aucune manière le caractère spectaculaire de celle de 1794. C'est la référence formelle à l'œuvre de Perret-Gentil, dûment intronisé en 1894 déjà comme Père de la Patrie, qui semble se substituer et se conjuguer avec tous les efforts du moment afin de donner aux inévitables quêteurs leur crédibilité: ils vont s'affirmer comme les enfants de notre Moïse local. Et tout n'était pas détruit: les murs, la tour et les archives publiques et privées avaient été préservées, et chacun pouvait contempler les ruines, et les toucher du doigt. A l'absence d'une quête, formelle d'un seul individu chargé de trouver des espèces sonnantes et trébuchantes, nous devons répondre par une analyse plus fine de la situation, afin de donner une image parlante, susceptible pour 1919 de susciter l'appellation de *quête*, au sens de la fable inspiratrice de notre propos.

## *Quête et villages*

En découvrant qu'en fait, à la veille de l'incendie, La Chaux-de-Fonds n'était plus une ville, mais un conglomérat de villages ayant l'apparence d'une ville, c'est-à-dire une conjugaison étroitement tissée de multiples querelles de clochers, nous sommes conduits à développer l'idée que la *quête* que nous recherchons ne pouvait avoir le même aspect qu'en 1794, ni même se greffer sur le plan strictement matériel de la question financière elle-même. Face à ce conglomérat de villages, nous trouvons le profil d'un personnage possible, porteur d'une quête d'harmonie. Il nous est ici suggéré par l'auteur énigmatique de l'article signé et publié dans «Le National Suisse» du 18 juillet 1919 sous le pro-

bable pseudonyme de Jean KYRI; un personnage à deux voire trois facettes, un Jean sarcastique, un Jean effondré (Jean-qui-rit et Jean-qui-pleure), mais aussi un Jean osant prononcer le début d'un premier mot, le début du premier mot de la messe: KYRIE ELEISON, bref, un Jean prêtre. A l'issue de la messe, sans doute, espérons-le, il y aura une bonne collecte pour la reconstruction du symbole de la Cité...

C'est ainsi que l'élément *quête* intégré au phénomène *Incendie* prend son caractère propre. Cet homme va sans doute d'abord quêter des professions de foi, afin que, du KYRIE initial il soit possible d'arriver, au travers d'un CREDO, à un ITE MISSA EST.

Voici le DIES IRAE composé par ce Jean, dont le pseudonyme cache en quelque sorte une injonction muette, un cri: *Jean: KYRIE...!* voulant dire: «Jean, il ne te reste, il ne nous reste plus qu'à réciter une messe de requiem.»

#### «Pourquoi le Temple a flambé

*Une lampe à souder a mis le feu au Temple. Ce n'est pas la première fois que ces diables d'engins jouent de pareils tours. Mais depuis 123 ans que le temple existe on y a déjà fait pas mal de réparations, même avec des lampes à souder. Pourquoi juste cette fois fallait-il que toute la bâtisse fricassee?*

*Mon idée, c'est que la lampe à souder n'est pas seule coupable. Si le temple a pareillement flambé, c'est que cela devait arriver, depuis qu'on s'était mis à y faire tant d'incendiaires discours révolutionnaires. [...]*

*Les ardentes tirades des orateurs se logèrent un peu partout dans la toiture et prirent prétexte de la première lampe à souder venue pour mettre le feu à toute la maison. [...]*

*La faute n'en est pas plus au malheureux ferblantier, qu'à tous ceux qui ont prêché l'incendie dans notre église. [...]*

Jean KYRI<sup>2</sup>

#### Villages

Il y avait, sous la forme de chapelles, de cercles bien distincts, chacuns avec leurs prêtres, leurs chantres et leurs muezzins battant le rappel, une mosaïque de villages constituant un ensemble appelé «La Chaux-de-Fonds». C'était la réalité culturelle, politique et confessionnelle, sociale et économique qui prévalait à la veille de l'incendie, en 1919. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'offre faite par le directeur du Théâtre de la Ville, Edmond Dreyfuss, de mettre à disposition de la paroisse la salle de ce Théâtre construit quatre-vingt-deux ans auparavant. L'offre paraît dans la même édition du «National Suisse» du 18 juillet, à côté de la prose signée Jean KYRI.

«*Nos pères avaient construit le théâtre et le Temple dans un même esprit de prévoyance en vue d'un large développement de la Cité. Il était tout naturel que le dernier édifice encore debout de l'Ancienne Chaux-de-Fonds, s'offrit à secourir son frère spirituel.»<sup>3</sup>*

Par ces mots, la ville entière paraît comme détruite au travers de l'événement de l'incendie de son simple Grand-Temple, et seul son Théâtre semble encore vaillant au milieu des ruines. Ce propos nous conduit à aborder la question de *l'identité de l'édifice détruit*: le Grand-Temple ou Temple National ne serait-il pas par hasard un véritable masque de tragicomédie, couvrant le visage d'un édifice, d'une œuvre édifiée, d'une œuvre d'*Edification* bien plus largement humaine et bien moins sectaire ou confessionnelle que les apparences ne le laissent croire?

#### *Identité de l'édifice détruit*

Spirituellement, l'édifice détruit au travers de l'incendie dont nous parlons, ce n'est pas le Temple, mais toute la ville, excepté son Théâtre. Du point de vue phénoménologique qui est le nôtre, nous avons donc à nous intéresser à l'identité de la ville, et non à celle de son Grand-Temple appelé alors Temple National.

Pour établir cette identité, les documents nécessaires abondent. Ils n'ont pas été brûlés dans l'incendie. Ils sont même surabondants. Une phrase clef est cependant savamment passée sous silence, une phrase pourtant dûment intégrée à la plaquette retraçant la dédicace du Temple en 1796:

«*Puissent mes vœux pour la paix de votre Jérusalem (Ps. CXXII.), faire fleurir la paix dans votre Jérusalem & vous y faire recueillir ces fruits précieux, desquels un Apôtre a dit, qu'ils se sèment dans la paix pour ceux qui s'adonnent à la paix (Jacques III. 18.) C'est dans ces sentimens que je suis,*

*Mes très-chers-Frères,*

*Votre très-affectionné frère en  
Jésus-Christ.*

*J. BERGEON, Pasteur de  
Cornaux, & Doyen de la V.C.»*

Le silence couvrant cette phrase parle, si je puis le dire, de la nature même de ce qui était détruit, de l'identité de cet édifice moral qui se trouvait matériellement détruit au travers de la ruine d'un seul édifice. Une analyse plus complexe permettrait d'expliquer en quoi seul le Théâtre se trouvait en mesure de relever le gant. En 1919, il aurait fallu pouvoir lire des vœux de paix en faveur d'une Babel bien réelle. Et ce n'est certainement pas un hasard que ce soit un descendant en ligne directe du cousin de ce Jacob Bergeon qui se soit trouvé au centre de l'œuvre de reconstruction.

#### *Procès-verbal et contradiction*

Si donc une phénoménologie de l'*Incendie* exige, en ce qui concerne l'identité de ce qui a été détruit, de distinguer la

réalité matérielle de la réalité spirituelle, c'est bien parce qu'il y a toujours lieu de mesurer l'écart entre l'idéal d'un moment privilégié, peut-être passé et provisoirement perdu, et la situation cruellement réelle d'un moment présent.

Notre phénoménologie confirme ainsi la nature même de cet *Incendie*, qui peut être matériel ou spirituel, c'est-à-dire se développer dans les esprits des individus avant de trouver une manifestation matérielle au travers des hasards et des enchaînements de circonstances. Il arrive que des identités collectives brûlent ainsi. Et nous ne pouvons donc pas non plus ici écarter de notre approche la dimension individuelle. Des êtres, des identités individuelles peuvent spirituellement être brûlées: ne dit-on pas quelque fois d'un individu qu'il est brûlé; ne dit-on pas dans des jeux de groupe, surtout dans l'enfance, ces mots parlants: «Brûlez la soupe!»

C'est dans cette optique que la notion de *procès-verbal* d'un incendie nous semble devoir apparaître au sein de notre phénoménologie.

Ce *procès-verbal* ne sera donc pas le constat des faits matériels confirmant l'événement et, éventuellement, soulignant les causes matérielles directes; il sera bien plutôt le procès-verbal de l'enchaînement complet des causes et des effets conduisant tout d'abord à ces pertes d'identités, puis aboutissant à l'incendie concrét et je dirais même à l'*Incendie* en personne, au phénomène Incendie que nous étudions ici. Or il est vrai qu'un tel procès-verbal ne peut être que d'une complexité incroyable. Il ne peut donc que se trouver brûlé d'avance, brûlé avec l'incendie lui-même, et avec ses multiples signaux avant-coureurs. Avec un tel procès-verbal, nous ne pouvons que toucher à l'essence de la nature

humaine, individuelle et collective, et c'est là ce phénomène plus général qui englobe le phénomène d'*Incendie* que nous étudions. Voici donc l'intérêt du cas qui nous occupe. Car notre incendie s'inscrit dans une chaîne d'événements comparables susceptibles de servir à chaque fois de référence, de catalogue d'exemples à invoquer.

De l'incendie de la rue du Pommier à Neuchâtel en 1714 à l'incendie du Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds en 1919, nous avons ainsi pu discerner au moins sept fois la répétition d'un scénario clairement articulé, mais se présentant chaque fois avec plus d'acuité. L'événement de 1919 culmine à notre avis avec l'apparition de ce personnage de JEAN KYRI, suivi peu après de cet autre personnage, je veux dire le personnage «Le Corbusier», assumé par la personne de Charles Edouard Jeanneret, abondamment contesté par nombreux d'individus, et même de contre-personnages, jouant pour un instant plus ou moins long le rôle d'avocat du diable. Il en va ici ainsi d'Alexandre von Senger, contradicteur de Le Corbusier et de l'Esprit Nouveau dès 1928, et enfermé depuis lors dans son rôle d'avocat du diable; contradicteur certes, mais aussi l'un des quatre lauréats officiels du concours lancé pour la reconstruction du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds!

C'est avec l'image offerte par ce dernier personnage que nous pouvons mesurer à quel point le phénomène *Incendie* tel qu'il se manifeste en 1919 touche à ses propres limites: le contradicteur, incarné dans la fable par un rabbin simplement trop curieux, se trouve démultiplié et surmultiplié au travers de la pléiade des contradicteurs de cet Esprit Nouveau, associé, qu'on le veuille ou non, à la reconstruction du symbole de la cité natale de Léopold Robert et de Le Corbusier.

#### NOTES

<sup>1</sup> DANIEL SIBONY, *Les trois monothéismes*, Paris 1992, p. 147.

<sup>2</sup> Le National Suisse, 18 juillet 1919.

<sup>3</sup> EDMOND DREYFUSS, dans: Le National Suisse, 18 juillet 1919.

## RÉSUMÉ

L'incendie du Grand-Temple de la Chaux-de-Fonds le 16 juillet 1919 n'est pas sans analogies avec celui qui avait détruit le même village en 1794 et avait conduit justement à l'adoption du plan nouveau, ovale, de cet édifice. Les deux catastrophes considérées ensemble révèlent le *phénomène* appelé ici «incendie» et que nous ne pouvons donc limiter au simple fait matériel de la catastrophe. Ce phénomène paraît indissociable d'une ambiance sociale, politique et, dans un sens plus large, relationnelle au sein d'une communauté qui, à travers la catastrophe, va révéler un aspect de la structure sous-jacente dont l'événement exigera une clarification pour donner naissance à l'œuvre matérielle de reconstruction et pour définir l'envergure de l'ouvrage jugé en outre nécessaire sur le plan humain et spirituel notamment.

## ZUSAMMENFASSUNG

Der Brand des Grand-Temple von La Chaux-de-Fonds am 16. Juli 1919 weist Analogien zur Brandkatastrophe von 1794 auf, die das Dorf zerstörte und zum Neubau eben dieser Kirche auf ovalem Grundriss führte. Bei Betrachtung der beiden Katastrophen stößt man auf ein Phänomen, das hier als «Feuersbrunst» bezeichnet wird, das sich aber nicht nur auf den rein materiellen Aspekt der Vernichtung reduzieren lässt. Dieses Phänomen scheint untrennbar verbunden zu sein mit einem sozialen, politischen Umfeld und, in erweitertem Sinn, mit dem Innenleben eines Gemeinwesens, das im Erlebnis der Katastrophe Aspekte von verborgenen Strukturen offenbart; diese bedürfen zunächst einer Klärung, um das nachfolgende Werk des Wiederaufbaus zu ermöglichen und die Tragweite dieses Unternehmens abschätzen zu können, das im übrigen vor allem auf der menschlichen und geistlichen Ebene als notwendig erachtet wird.

## RIASSUNTO

L'incendio del Grande Tempio di La Chaux-de-Fonds del 16 luglio 1919 non è privo di analogie con quello che distrusse il villaggio stesso nel 1794 e che condusse, con ragione, all'adozione di un nuovo piano ovale dell'edificio. In tal senso, i due sinistri insieme mettono a nudo il fenomeno qui denominato «incendio» e che non è dunque possibile ridurre all'evento materiale della catastrofe in quanto tale. Questo fenomeno appare non dissociabile dall'ambiente sociale, politico e, in un senso più esteso, delle relazioni viventi all'interno della comunità. Attraverso la catastrofe, la comunità rivelerà un aspetto della sua struttura latente che l'evento esigerà di chiarire perché possa essere resa possibile l'opera materiale di ricostruzione e perché possa essere ugualmente definita la portata dell'opera ritenuta indispensabile sul piano umano e, segnatamente, su quello spirituale.

## SUMMARY

There are similarities between the fire in the Grand-Temple of La Chaux-de-Fonds on July 16, 1919 and the blaze of 1794, in which the entire village was destroyed and the church subsequently rebuilt on the basis of an oval ground plan that still exists today. Closer investigation of the two catastrophes reveals that the term “blaze” does not apply exclusively to the purely physical aspect of destruction but is, in fact, inseparably associated with a socio-political context and, in the broadest sense, with the inner life of a community. The hidden structures that surface when such a catastrophe occurs must be clarified in order to make a realistic assessment of reconstruction, which is essentially required to satisfy the human and spiritual needs of the community.